



Wormer
d'Rieslingsgemeen

Conseil communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le 3 mai 2023 à 8.00 heures dans la salle des séances à la maison communale, 95, Rue Principale à Wormeldange pour délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour

Séance publique

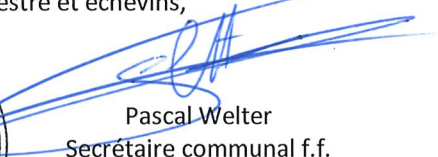
1. Communication - Budget rectifié 2022 et budget 2023
2. Titres de recettes
3. État des restants 2022
4. Subsidés ordinaires 2023
5. Subside extraordinaire
6. Compromis de vente concernant un terrain à Ahn au lieu-dit « Wäistrooss »
7. Avis sur l'évaluation des incidences sur l'environnement du projet « Parc éolien Fluessweiler-Wormer »
8. Refonte du règlement communal sur les bâtisses, les voies et les sites (RBVS)

Ainsi arrêté à Wormeldange, le 27 avril 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Mathis Ast
Bourgmestre




Pascal Welter
Secrétaire communal f.f.